

PARC D'ACTIVITES MARTINIA

Livraison des 3 Ateliers

élue
référente 

Clara DEWAËLE

Vice-Présidente au
Développement Économique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Communauté de communes du Pays de Falaise (CCPF), dans le cadre de la compétence développement économique, a pour mission l'accueil de nouvelles entreprises et/ou le développement des entreprises déjà implantées sur le territoire. Elle met en place une politique d'offre variée foncière et immobilière, pour maintenir l'attractivité de son territoire et ainsi proposer les conditions d'accueil les plus favorables aux porteurs de projets économiques.



MAINTENIR UNE OFFRE VARIEE ET ATTRACTIVE

La CCPF mène de front une POLITIQUE FONCIERE en viabilisant des terrains, avec ces dernières années la création du parc d'activités Martinia et l'agrandissement d'Expansia où tous les terrains sont réservés et UNE POLITIQUE IMMOBILIERE en construisant des ateliers « blancs » pouvant recevoir des activités du secteur industriel, du bâtiment, de service entre autres comme cela a été fait par le passé sur les parcs d'activités Expansia et Ariana.

CONSTRUCTION DE 3 ATELIERS SUR MARTINIA

Le 12 avril 2021 a débuté la construction de 3 ateliers sur le parc d'activité Martinia avec le soutien financier de l'Etat et du Conseil Départemental du Calvados. Comme prévu la réception des ateliers s'est déroulée fin novembre. Le chantier s'est déroulé conformément au planing initial sans retard de livraison de marchandises dans le domaine du bâtiment malgré la situation actuelle.

CONTACT PRESSE

Service Communication

Communauté de Communes du Pays de Falaise

Tél : 02.31.90.42.18 - communication@paysdefalaise.fr

PARC D'ACTIVITES MARTINIA

Livraison des 3 Ateliers

Clara DEWAËLE

Vice-Présidente au
Développement Économique

CARACTERISTIQUES DES 3 ATELIERS

Chaque atelier fait une superficie totale d'environ de 255 m². Ils sont composés de 200 m² d'atelier et 55 m² de bureau/sanitaire. Au-dessus des bureaux et sur une partie de l'atelier, une mezzanine permet d'agrandir les bureaux ou de réaliser du stockage. Par ailleurs, la cour est adaptée pour le stationnement d'un poids lourd afin de procéder à des livraisons ou chargement en toute sécurité.

Les ateliers étant une coque vide, chaque locataire doit y faire des travaux d'adaptation pour y installer son activité (électricité, plomberie, stockage, etc.), sous réserve de remettre en l'état s'il était amené à quitter le local.

Afin de respecter les axes du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), approuvé par le Conseil Communautaire, les parkings ont été

réalisés avec un revêtement perméable et le système de chauffage est un système en aérothermie.

SITUATION LOCATIVE AU 16 DÉCEMBRE 2021

- 1 Atelier est loué depuis le 3 décembre, pour accompagner le développement d'une entreprise industrielle du territoire. Après 2 années d'existence, M. ANQUETIL, dirigeant de l'entreprise ERDM avait besoin d'un local pour développer sa société, accueillir ses clients, embaucher des collaborateurs, etc. Cette entreprise est spécialisée dans la conception de machines spéciales.

- 1 Atelier est préréservé, nous sommes en cours de finalisation du bail.

- 1 Atelier est sans locataire.

EXEMPLE

Ces ateliers sont destinés à être loués pour accompagner le développement d'entreprise existante et par conséquent créatrice d'emploi à court terme ou bien accompagner la création d'une entreprise.

Par exemple, l'entreprise Cogeli, locataire d'un atelier sur Expansia depuis 2016, a débuté la construction de son propre bâtiment à l'entrée d'Expansia. C'est un exemple d'une entreprise arrivée sur le territoire grâce à l'immobilier portée par la CDC et qui acquière du foncier viabilisé par la collectivité pour y construire de l'immobilier plus grand et plus adapté à la nouvelle situation de l'entreprise (passage de 3 salariés à une dizaine de collaborateurs).